

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DU 7 NOVEMBRE 2015

Accueil de Mr le Maire, Yves BILLAUD, qui précise que ce premier conseil municipal des enfants sur la commune représente les premiers maillons d'une nouvelle concertation citoyenne entre les élus adultes et les élus enfants.

Chaque élu adulte se présente en indiquant son rôle au sein du conseil municipal des adultes.

Ensuite, chaque enfant se présente en indiquant ses nom, prénom, âge, école et adresse.

Après cette présentation, Monsieur le Maire déclare le conseil municipal des enfants installé.

**Monsieur le Maire signale que c'est un moment symbolique pour notre commune et que les enfants seront consultés en tant que jeunes citoyens.**

Secrétaire de séance nommée : Patricia NARDIN

Ensuite, Mr le Maire présente la commune aux jeunes élus, et les informe de son rattachement à la communauté de communes du Pays de Fontenay Le Comte.

Mr le Maire explique qu'une mairie fonctionne avec le Maire, ses adjoints et les conseillers municipaux, mais également avec les employés municipaux qui sont au nombre de 10 dans notre commune.

Pierrette RAGUIN, adjointe aux affaires sociales, explique le rôle des conseillers municipaux :  
Prise de décision au sujet de l'aménagement du territoire de la commune, des écoles primaires, apporter de l'aide à certains habitants dans le besoin etc..

**Lecture et explications de l'engagement du conseiller enfant puis signature par chacune des parties :**

Le Maire, l'adjointe aux affaires sociales, et les enfants.

Chaque enfant devra demander à ses parents de signer la partie les concernant et retourner ce document à la mairie.

Présentation des projets

Mr Le Maire précise

- qu'il faudra tenir compte des souhaits et attentes des autres
- que le budget qui sera attribué au conseil municipal des enfants sera décidé par le conseil municipal des adultes.

Pierrette Raguin explique le terme projet et insiste sur les notions de respect, d'échanges d'idées et de financement.

Chaque enfant présente ses projets :

- Pistes cyclables : dans un premier temps, répertorier celles existant déjà et les diffuser pour éventuellement aller les découvrir
- Activités sportives – sortie VTT par exemple pour créer des rencontres entre enfants.
- Construire un skatepark
- Une maison des jeunes pour se retrouver pendant les grandes vacances (pour jouer à des jeux de société)
- Participer au téléthon, aux restos du cœur, collecte de pièces jaunes, journée forêt propre

- Plus de poubelles dans la commune pour lutter contre la pollution
- Créer des aires de pique-nique
- Faire des sorties entre enfants pour apprendre à se connaître
- Découvrir ce qui existe sur la commune
- Faire un loto pour les enfants (pendant les grandes vacances)
- Mettre un parking à vélo devant l'école et devant la bibliothèque
- Plus de jeux dans la commune pour les petits et les plus grands. Réaménager le parc existant déjà et ajouter des jeux tels que : Tyrolienne, mur d'escalade, siège tournant, toile d'araignée, balancelle, table de ping-pong, terrain de volley et de tennis.
- réaménager le terrain de tennis bien qu'il soit éloigné et pose problème pour la surveillance. Voir éventuellement pour un autre lieu.
- Panneaux indiquant les lieux où l'on peut trouver des jeux
- Circuit de billes pour les enfants et jeu de pétanque pour les adultes
- Parking Emmaüs : aménager pour pouvoir passer à vélo sans devoir faire des écarts à cause des voitures.
- Parcours d'agility pour chiens.

Après cette présentation d'idées, les adultes présents expliquent que le travail des conseillers enfants va maintenant consister à faire des choix parmi toutes les idées émises, à travailler en réunions de travail pour construire des projets faciles à mettre en place et d'autres qu'il faudra travailler sur un temps plus long.

Pierrette RAGUIN explique aussi la différence entre réunions de travail et conseils.

M. le Maire termine la séance en précisant aux enfants qu'à partir de ce jour, les enfants seront concertés lors d'achats de nouveaux jeux et lors de l'aménagement de tout espace les concernant.

**Prochaine réunion de travail le 9 janvier 2016 de 11 h 15 à 12 h 15**

**Prochain conseil municipal le 30 janvier 2016 de 10 h 00 à 12 h 00**

La séance est levée à 11 h 40